

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000  
**Demandeur :** Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ)

---

**PARTIE 2**

**Question 51**      **Référence:** *Programme PE101 appelé 'Générateur d'air chaud de 3e génération (E)', page 5, lignes 27 à 31*

'Pour ce programme, nous calculerons les économies de gaz naturel et les impacts environnementaux à la marge, c'est-à-dire que la base de référence sera un générateur d'air chaud de 2e génération. Au niveau des économies de gaz naturel générées par ce type d'équipement, la seule différence avec le programme qui s'adresse à la nouvelle construction est la base de référence de la consommation de chauffage qui sera plus élevée.'

51.1 - Veuillez indiquer l'efficacité des systèmes de chauffage que les systèmes dits de 3e génération remplaceront.

---

**Réponse 51**

**51.1** Des systèmes affichant un AFUE de 78%.